

L'édito de Prélude

2016, une année entre stabilité et innovation.

Tout d'abord, malgré une diminution lente mais continue du nombre de dossiers reçus ces dernières années, **la formation Prélude maintient son cap**. En 2016, nous avons misé sur une meilleure communication avec nos partenaires judiciaires, avec comme point d'orgue, la finalisation de notre nouveau site internet (voir page 4). 2016 aura également été l'occasion de nombreux échanges enrichissants: avec les assistants de justice lors de mini-formations, avec les stagiaires judiciaires lors de nos interventions à l'IFJ et lors de leur stage au sein de notre service, lors de conférences des Jeunes Barreaux et enfin lors de réunions avec différents magistrats tant du siège que du Parquet. L'accent mis sur la **communication** semble porter ses fruits car nous observons une nette remontée du nombre de décisions reçues en ce début 2017 !

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements dans le champ pénal, notamment avec la Réforme Pot Pourri II. Bien sûr, le recul est encore insuffisant pour tirer des conclusions ou avoir une vue d'ensemble. **L'arrivée de la PPA**, tout en permettant d'élargir le panel des peines alternatives, bouleverse les pratiques et amène les différents acteurs à redéfinir leur collaboration. Cette dernière est fondamentale pour contribuer à la cohérence et à l'exercice de la justice. Forte de son expérience acquise depuis plus de 20 ans, Arpège-Prélude s'adapte pour parfaire la **collaboration** avec les Maisons de Justice, les magistrats et autres acteurs judiciaires concernés.

Enfin, Arpège-Prélude **diversifie son offre de formation** en proposant une formation individuelle à certains justiciables qui ne peuvent intégrer la formation en groupe. Cette innovation est actuellement en phase de 'test' dans certains arrondissements. Nous ne manquerons d'y revenir plus largement dans une prochaine newsletter. Nous continuerons également notre réflexion autour de l'amélioration de nos outils de formation et de leur adéquation entre nos objectifs poursuivis et les justiciables encadrés.

Continuité donc dans l'approfondissement des outils et pratiques de formation en groupe, dans le soin apporté à la communication et la collaboration avec nos partenaires judiciaires.

Et **innovation**, dans l'adaptation de nos pratiques dans le cadre de la PPA et de l'élargissement de notre offre de formation.

Le tout en vue de participer, à notre humble mesure, au bon fonctionnement d'une justice respectueuse de chacun et source d'apaisement des conflits.

Prélude à Liège en 2016 : tout en nuances...

Si depuis plusieurs années, les décisions que nous recevons dans l'arrondissement de Liège n'augmentent plus, 2016 montre une claire diminution, particulièrement marquée dans la division de Verviers.

Malgré tout, nous continuons à organiser un nombre suffisant de groupes. Ceci nous permet d'encadrer les justiciables dans des délais satisfaisants.

Lire la suite en page 2

Vous lirez aussi...

Activité générale 2016

Légère diminution des dossiers reçus mais meilleure prise en charge

En page 3 & 4

Etude qualitative de la formation Prélude

Qu'en pensent nos participants?

En page 3

Nouveau site web &

Nouvelle fiche d'inscription!

En page 4

2016
EN BREF

244 décisions reçues
161 justiciables participent à une formation
115 terminent la formation
22 groupes organisés

Une formation disponible dans tous les arrondissements francophones !
Une prise en charge efficace
Des innovations



Prélude dans l'arrondissement de Liège

Prises en charge

Cette année, nous avons encadré 116 décisions dans tout l'arrondissement de Liège.

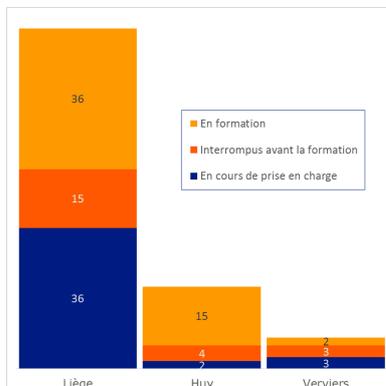
22 personnes n'ont pas accédé à la formation. 7 dossiers ont été interrompus sans que nous ayons pu voir le justiciable: soit parce qu'il n'a jamais donné suite à nos convocations, soit car le dossier nous avait été erronément envoyé.

Nous avons donc rencontré les 15 autres personnes. Pour celles-ci, une entrée en formation n'a pas été possible pour différentes raisons: incompatibilité des horaires du justiciable, modification de la mesure, interruption de la médiation, ...

52 participants se présentent le premier jour de formation. 18 personnes sont exclues en cours de formation pour non-respect de nos règles (essentiellement absences ou retards répétés).

34 participants arrivent au terme de la formation en prestant en moyenne 46h57.

32 personnes sont inscrites pour l'année 2016.



Évolution de nos activités

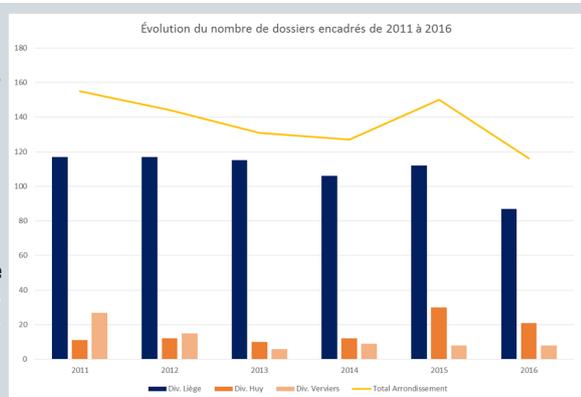
S'il est clair que la division **Liège** est la **locomotive** de nos activités dans la division, les chiffres montrent également d'autres tendances.

D'abord **l'amélioration** de notre présence à **Huy**, même si celle-ci a connu une baisse en 2016.

Ensuite, la persistance d'une **faible activité** dans la division de **Verviers** qui a de lourdes conséquences sur l'organisation des groupes (voir ci-après).

Enfin, ce qui frappe de manière plus générale, c'est la **baisse** quasi constante des dossiers que nous encadrons dans l'ensemble de l'arrondissement. Depuis 2011, cette baisse avoisine 25%.

Nous avons déjà rencontré certains de nos partenaires afin de tenter d'identifier les raisons des difficultés actuelles. 2017 sera pour nous l'occasion de continuer nos rencontres et de continuer à répondre aux attentes des autorités, de nos partenaires, et des justiciables !



Organisation pratique des groupes

Tant pour la division de Liège que pour celle de Huy, l'organisation des groupes est fluide et régulière. Sur les deux divisions, 7 groupes ont été mis en place en 2016. La régularité et le nombre de dossiers que nous recevons favorisent une telle organisation.

Toutefois, cet optimisme doit être nuancé par les difficultés récurrentes que nous éprouvons à mettre en place un groupe à Verviers. En 2016, aucun groupe n'a pu y être organisé, occasionnant des difficultés à tous les niveaux: magistrature, maison de justice, justiciables.

Prélude s'attache à proposer une offre répondant au mieux aux besoins des autorités, ainsi qu'à ceux des justiciables. Il est régulièrement possible de participer à des groupes en journée (2 à Liège en 2016). Selon les préférences des justiciables, ou à la demande des assistants de justice, il est possible de participer à une formation proposant des délais d'entrée plus courts ou des déplacements moindres.

De plus, dans un souci de toujours mieux répondre aux demandes, Prélude innove encore et met actuellement en place dans certains arrondissements un projet pilote de formations individuelles. Si l'expérience devait être probante, cette formule pourrait être proposée dans d'autres divisions.

Conclusion

D'une manière générale, malgré une baisse sensible des dossiers reçus, l'activité de Prélude dans l'arrondissement de Liège se maintient avec 7 groupes mis en place.

Si des démarches ont déjà été effectuées dans la division de Verviers afin de mieux cerner les causes de cette baisse, nous ne manquerons pas de contacter nos partenaires des divisions de Liège et de Huy afin d'améliorer encore notre collaboration.

Besoin d'informations



complémentaires ?

L'équipe des sensibilisateurs de Liège (Jeremy KAYE, Danièle LÉCURUUIL et Priscille NÈVE) est à votre disposition.

Tél: 04/344.11.93

Que disent les participants de la formation Prélude ?

Étude qualitative de la formation Prélude

Pour parler de nos activités, nous présentons habituellement des chiffres: nombre de groupes, heures d'entretien réalisées, taux d'achèvement, ... Mais ces données ne rendent que partiellement compte de notre activité: elles ne permettent pas de saisir l'effet que peut avoir la formation sur les personnes qui l'ont suivie.

En 2016, nous avons décidé d'innover et d'organiser une large récolte de données portant sur ce que les justiciables retirent de la formation. Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif aussi rigoureux que possible:

- Création d'un guide d'entretien semi-structuré;
- Entretiens complets en fin de groupe;
- Moyennant accord des personnes, enregistrement des entretiens;
- Retranscription;
- Analyse statistique des déclarations.

Sur l'ensemble des personnes ayant participé à une formation en 2016, 70% ont accepté de participer à cette démarche d'évaluation et de répondre aux 3 questions suivantes :

1 - La formation Prélude se termine pour toi aujourd'hui. Si tu prends un peu de recul par rapport à ces 2-3 mois de formation et que tu repenses à l'ensemble de la formation, qu'en retires-tu ?

2 - Si dans tes connaissances, un ami t'annonce qu'il va devoir faire la formation Prélude, que lui dirais-tu ?

3 - Si tu retournais devant le magistrat qui t'a envoyé ici et qu'il te demandait ton avis sur la formation, que lui dirais-tu ?

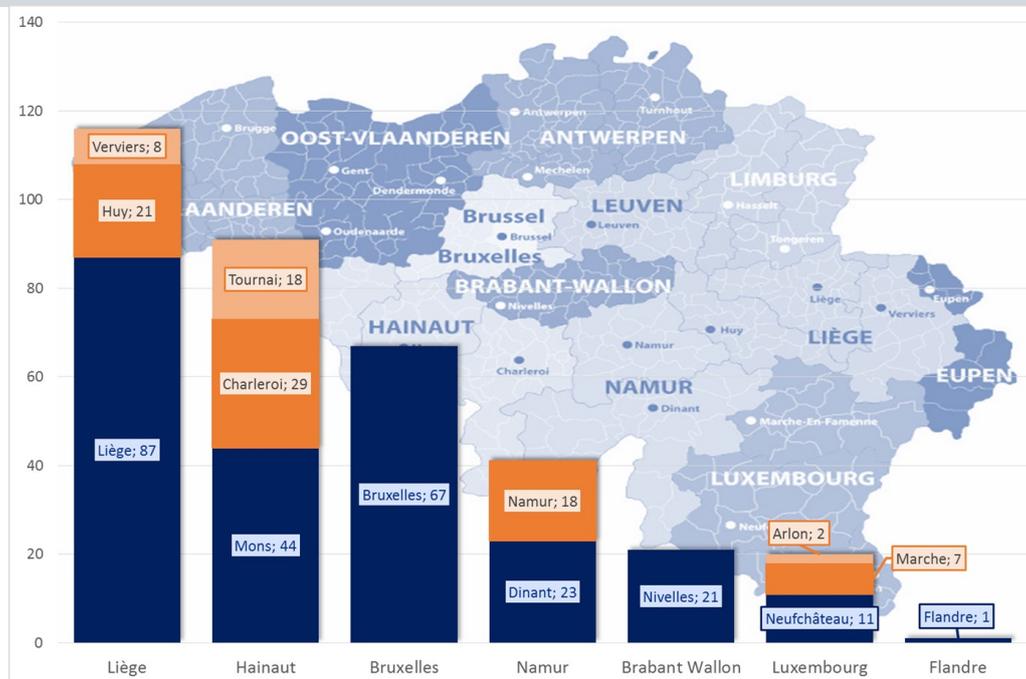
« une formation prélude comme ici, ben ça m'a permis de tenir mon emploi, de voir mes enfants, ma femme, de tenir mon train de vie de tous les jours malgré la contrainte d'aller à cette formation le mardi, le jeudi et le samedi quoi »

Nous sommes actuellement dans la phase d'analyse. Les résultats complets seront à lire dans notre newsletter d'automne.

Extrait d'une réponse :

« je n'hésiterais pas à encourager quelqu'un à le faire plutôt que d'aller faire, euh..., 50 heures de balayage de trottoir, je vais dire. Je ne sais pas quels sont les travaux d'intérêts généraux, mais honnêtement, si, parce que en plus euh... avec les opinions de tout le monde et tout ça, c'est... c'est enrichissant franchement, ça...j'ai passé un bon moment »

Répartition des dossiers par Arrondissements et Divisions



Répartition des 358 dossiers **traités** par notre asbl en 2016 en fonction de l'arrondissement judiciaire dont elles émanent.

Notons que parmi ces 358 décisions:

- 244 ont été reçues en 2016;
- les 114 autres sont des décisions reçues avant 2016 et en cours de prise en charge en 2016.

